

Règlement intérieur des patients

CHOIX DE LA CHAMBRE : Vous avez la possibilité de choisir le type de chambre dans lequel vous souhaitez séjourner : chambre individuelle ou chambre double. Nous ferons tout notre possible pour vous donner satisfaction en prenant en compte le caractère imprévisible de certaines hospitalisations.

OBJETS DE VALEURS : Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur. Toutefois, toutes les chambres sont dotées de coffres-forts permettant de déposer ses objets personnels. La responsabilité de la Clinique ne pourrait être engagée en cas de vol, disparition ou détérioration de tout objet qui n'aurait pas été déposé au coffre.

VISITES :

- Service Ambulatoire : les visites sont strictement interdites.
- Service Hospitalisation : les visites sont autorisées jusqu'à 20h et limitées à 1 personne durant 15 mn.
- Patient mineur : 1 seul parent est autorisé à accompagner son enfant (ambulatoire ou hospitalisation)
- Hall d'accueil : 2 accompagnants par patient hospitalisé sont autorisés à patienter dans le hall d'accueil.

HYGIENE : En application de la réglementation en vigueur relative à la lutte contre le tabagisme, il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans les chambres et l'ensemble des locaux de l'établissement.

MEDICAMENTS : Si vous avez un traitement médicamenteux en cours lors de votre admission, vous devez impérativement le signaler au personnel infirmier et le lui remettre. Le traitement pharmaceutique qui vous est prescrit durant votre séjour est fourni par la pharmacie à usage intérieur de la Clinique. Toutefois, si des médicaments de votre traitement « de ville », maintenus pendant l'hospitalisation, s'avéraient indisponibles et insubstituables, nous nous réservons la possibilité d'avoir recours à vos médicaments personnels après vérification de la qualité de ceux-ci.